

Gaëlle L.S.,
Conseillère Patrimoniale et tutrice à Toulouse

- **Qu'est ce qui vous a donné envie de devenir tuteur chez L&G ?**

Gaëlle : « Recrutée en 2005 au sein de l'agence de Toulouse, jeune diplômée, j'ai eu le plaisir d'être soutenue par les Conseillers Patrimoniaux seniors et d'être coachée par mon directeur d'agence, ce qui a fortement contribué à la réussite de mon intégration. J'ai ensuite, à mon tour, pris à cœur de faire le lien entre les conseillers experts de l'agence et les nouveaux entrants. La mission de tuteur me semble être la concrétisation de ce rôle, elle favorise la réussite des nouveaux conseillers et assure notre développement ».

- **Qu'avez-vous pensé du processus de nomination pour devenir tuteur ?**

Gaëlle : « C'est un parcours balisé et très complet : les tests permettent de valider les acquis techniques du candidat au tutorat, le cas pratique juge des capacités à réaliser efficacement les missions principales du Conseiller Patrimonial et l'entretien final permet de confirmer les qualités « naturelles » de pédagogue du futur tuteur. La formation spécifique, dispensée par un professionnel du management et du coaching consolide nos aptitudes à transmettre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être ».

- **Pourquoi le tuteur a-t-il un rôle si important ?**

Gaëlle : « Le terme de « tuteur » est très révélateur : à l'image de l'arbre fragile auquel on l'adosse, le tuteur soutient pour renforcer... Il aide le tutoré sur le plan technique et commercial, il favorise sa montée en compétences par la démonstration, il transmet les valeurs de l'entreprise et contribue à son intégration. Au sein de l'agence, le tuteur participe également à la cohésion de l'équipe gage d'une dynamique de travail positive, dans une bonne ambiance ».

- **Quelles difficultés pouvez-vous rencontrer pour assurer votre fonction de tuteur ?**

Gaëlle : « La fonction de tuteur demande une excellente organisation. La principale difficulté est la gestion du temps : il faut savoir équilibrer le temps dédié au tutoré et le temps dédié à son activité personnelle pour ne pas être submergé. Les outils de suivi hebdomadaire sont pour cela très précieux et efficaces, ils facilitent l'accompagnement ».

- **Quelle satisfaction en retirez-vous ?**

Gaëlle : « Le rôle de tuteur est à mon sens une fonction extrêmement noble, valorisante pour celui qui l'exerce et essentielle pour celui qui en bénéficie. La satisfaction que l'on en retire est d'abord personnelle, celle de permettre à un collègue de réussir dans ce métier passionnant et exigeant ».

- **Quels conseils donneriez-vous aux futurs tuteurs ?**

Gaëlle : « Le conseil que je donnerais s'adresse d'abord aux conseillers qui hésitent à exercer cette fonction. Je pense que c'est un réel challenge personnel et une évolution valorisante. Pour les autres tuteurs, mon conseil est de se donner à 200% comme pour toutes les activités que l'on entreprend, mais c'est sûrement déjà le cas ! ».